L’association CAPPenvironnement demande une suspension de l’enquête publique du PLU

Pénestin le 21 mars 2024

Pénestin, à l’instar de nombreuses communes du littoral, rassemble une multitude d’acteurs et concentre bon nombre d’activités qui ne cohabitent pas toujours dans les meilleures conditions. La protection ou la conservation d’un espace, d’une ressource ou d’un écosystème génèrent des conflits avec d’autres activités qui auraient souhaité pouvoir en bénéficier pour se développer. Le territoire de la commune est devenu un espace de conflits anxiogènes pour tous les acteurs concernés. La révision du PLU avait le devoir politique de limiter ces conflits et non pas d’en créer de nouveaux. Le manque de concertation, l’incompétence avérée des élus de la majorité et un bureau d’études aux ordres d’un maire qui n’a aucune connaissance du terrain ni des enjeux territoriaux, précipitent le PLU dans une impasse avec des risques juridiques sans précédent.

La révision d’un PLU est aujourd’hui plus qu’hier un des éléments fondateurs pour l’avenir. Un projet politique devait donc englober toutes les composantes du territoire, croiser les intérêts, réfléchir sur un très long terme et prendre le temps de l’analyse en fonction des études existantes. Or, celui présenté par la commune, peut malheureusement se résumer avec cette remarque sans ambiguïté de la Préfecture et le nombre élevé de réserves émis par les Personnes Publiques associées dont voici un extrait : « *(…) j’ai (le Préfet) noté des incohérences qui nuisent à la compréhension des objectifs de votre document et des imprécisions qui sont de nature à générer des risques juridiques importants (…) cela me conduit à émettre un avis réservé sur votre projet (…) une reprise du document me semble plus à même de sécuriser le contenu… »*

On peut donc s’étonner que la municipalité n’ait pas reporté cette enquête publique puis décidé de réunir en toute transparence tous les acteurs locaux pour réformer un projet inabouti, bâclé, et sans perspectives concrètes pour la commune. Mais on peut aussi soupçonner cet « empressement » d’être une manœuvre politique pour satisfaire des intérêts autres que ceux de la collectivité avec pour elle des risques à court et moyen terme sur l’organisation économique et sociale du territoire.

La problématique environnementale, devenue incontournable, oblige à prendre en considération le point de vue des citoyens porteurs d’une expérience locale ou responsables d’une portion du territoire. Ils sont une relation incontournable pour une protection de l’intérêt général car il peuvent à tout moment infléchir sur les formes ou contenus d’une gestion du territoire. Ainsi, nous regrettons l’absence de concertation entre la municipalité et les agriculteurs présents sur le territoire de la commune, l’absence de concertation avec les associations pour la protection de l’environnement, du Patrimoine, et un silence d’incompétence face aux revendications des mytiliculteurs. On regrette également l’absence d’un Atlas de Biodiversité Communal (ABC) qui sera seulement disponible en fin d’année, élément pourtant incontournable pour l’aménagement du territoire. On s’étonne aussi, par

les modifications successives en trois ans, des règlements graphiques et écrits, de la priorité donnée à des intérêts privés au détriment d'un bien commun, souvent concomitant à une spéculation foncière clairement identifiable. De plus, la demande de l'association CAPPenvironnement à une réunion officielle pour obtenir les comptes rendus des précédentes (une vingtaine) a été clairement rejetée par le bureau d'études avec des insultes et l'assentiment du maire.

L'environnement particulièrement fragile et (toujours) menacé sur la commune de Pénestin exige une protection de plus en plus forte sans nuire aux principaux acteurs d'une vie économique et sociale. La pression foncière qui pèse sur l'organisation du territoire, une politique irresponsable comme la vente à un privé d'un terrain communal constructible en plein centre bourg, le manque catastrophique de logements sociaux ou en primo-accédants, la perte d'une mixité sociale et générationnelle déjà mentionnée dans le précédent PLU, etc… engendrent des contestations que les élus, par un manque évident de concertation, ne parviennent pas à gérer. L'exemple des mytiliculteurs à Pénestin avec le projet du lotissement d'activité conchylicole au lieu-dit « Loscolo » sur le territoire de la commune illustre cette faiblesse participative.

La simple information sous couvert de participation comme on a pu le constater lors de l'enquête publique du Scot de Cap atlantique pour le projet de Loscolo ne suffit plus. Le compte-rendu du commissaire enquêteur sur les observations de la population ou celles des Personnes Publiques Associées comme les services de la préfecture n'est qu'un avis dont les élus peuvent ne pas tenir compte. Si par la suite les recours par voie de justice existent c'est bien souvent dû à une absence de réelle concertation.

Le territoire de la commune de Pénestin, presqu'île mitée par l'urbanisation en quatre mandats successifs, possède encore une biodiversité et des paysages que d'autres communes littorales de la communauté d'agglomération ont perdus. Cette rareté sur la presqu'île Guérandaise comme dans le Morbihan est un héritage sauvegardé par une lutte de plus de cinquante ans par l'association Mes et Vilaine. L'association CAPPenvironnement agira selon ses moyens pour préserver ce bien, afin que le territoire de la commune s'enrichisse sans être détruit, pour que les espaces urbains ou naturels soient rénovés afin de réconcilier l'humain avec son environnement.

Le projet du PLU proposé aux Pénestinois(es), actuellement inabouti, imprécis, incohérent, incompatible avec les documents supra communaux, parfois mensonger et non conforme avec la loi, justifierait que l'enquête publique en cours soit suspendue.

Pour l'association CAPPenvironnement
Dominique Boccarossa